

CANADA
 PROVINCE DU QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 3 décembre 2012 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS: Maire Donald Badger

Conseillers:

#2 Joann McBrine, #3 Julian Tuer,
 #5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs ainsi que
 l'Inspecteur à la voirie Peter Kralik et la
 Directrice-générale Carrol Kralik.

ABSENT : Conseillère #1 Lisa Merovitz
 Conseiller #4 Frank Simms

ORDRE DU JOUR

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3.	ADOPTION DU PROCES-VERBAL
3.1	-la réunion du 5 novembre 2012
4.	PÉRIODE DE QUESTION
5.	URBANISME
6.	RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
6.1	-Rapport pour le mois de novembre 2012
7.	CORRESPONDANCE
7.1	-Demande de permission d'un évènement spécial
8.	ADMINISTRATION
8.1	-Avis de motion pour le projet de règlement 3334-2012 concernant la rémunération du maire et des conseillers ainsi qu'une
8.2	allocation de dépenses
8.3	-Résolution #1 pour le financement par billets de notre emprunt (règlement #320)
8.4	- Résolution #2 pour le financement par billets de notre emprunt (règlement #320)
8.5	
8.6	-Taux d'intérêt 2013 pour les comptes impayés -Date pour l'adoption du budget 2013 -Approbation de dépense concernant le re-dessein du site web
9.	VOIRIE
9.1	-Rapport de l'inspecteur à la voirie
9.2	-Changement du nom d'une partie du chemin Brown
10.	INCENDIE
10.1	-Rapports pour les mois d'octobre & novembre 2012
11.	VARIA
12.	COMPTES À PAYER

2.

#131-1212

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseiller Horne
 appuyé par conseillère McBrine & résolu à
 l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit
 adopté tel qu'amendé.

3.

3.1

#132-1212

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseiller Tuer
 appuyé par la conseiller Briggs & résolu à
 l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion
 régulière de 5 novembre 2012 soit adopté tel que
 rédigé.

4.
Période de questions

+/- 14 personnes assistaient.

6.
RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1
#133-1212

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Horne et résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'Inspecteur Municipal par Intérim soit approuvé ainsi que le chèque de kilométrage pour l'inspecteur à la voirie au montant de \$214.00.

7.
CORRESPONDANCE

7.1
134-1212

Demande de permission pour la tenue d'un évènement spécial dans les limites de la municipalité de Bolton-Ouest - Jeux d'Enfants Sans frontières

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité D'AUTORISER l'organisme Jeux d'Enfants Sans Frontières de tenir une partie de la course du 14 septembre 2013 dans les limites de la municipalité de Bolton-Ouest.

8.
ADMINISTRATION

8.1
AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par conseiller Tuer qu'à une prochaine séance de conseil, on fera une proposition d'adopter le règlement #334-2012 concernant la rémunération du maire et des conseillers ainsi qu'une allocation de dépenses.

8.2
#135-1212
Refinancement par billets de notre emprunt

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Tuer
& résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 11 décembre 2012 au montant de \$283,500 par billet en vertu du règlement d'emprunt #320, au prix de 98,441, échéant en série cinq 5 ans comme suit :

10,400	\$	1.75%	11 décembre 2013
10,700	\$	2.10%	11 décembre 2014
11,100	\$	2.25%	11 décembre 2015
11,400	\$	2.35%	11 décembre 2016
239,900	\$	2.50%	11 décembre 2017

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

8.3

#136-1212Refinancement par billets de notre emprunt

ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt #320, la Municipalité de Bolton-Ouest souhaite emprunter par billet un montant total de \$283,500 ;

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseiller Briggs & résolu à l'unanimité QUE :

- le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;
- un emprunt par billet au montant de \$283,500 prévu au règlement d'emprunt #320 soit réalisé ;
- les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière
- les billets soient datés du 11 décembre 2012 ;
- les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement ;
- les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

1.	2013	\$10,400
2.	2014	\$10,700
3.	2015	\$11,100
4.	2016	\$11,400
5.	2017	\$11,700 (à payer en 2017)
6.	2017	\$228,200 (à renouveler)

-pour réaliser cet emprunt, la municipalité de Bolton-Ouest émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 décembre 2012), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement #320, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

8.4

#137-1212Taux d'intérêt pour les comptes impayés 2013

Proposé par conseiller Horne

appuyé par conseillère McBrine

et résolu QUE le taux d'intérêt pour l'année 2013 reste à 12% annuellement pour tous comptes impayés.

8.5

La réunion spéciale pour l'adoption du budget 2013 aura lieu le lundi 17 décembre 2013 à 19h30.

8.6

#138-1212

Re-dessein du site web municipal

ATTENDU QU'il est nécessaire de redessiner le site web municipal existant afin de le rendre plus convivial, plus facilement navigable et être à jour;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller
Briggs

appuyé par conseillère McBrine
& résolu à l'unanimité QU'UNE dépense au montant de \$4,090.00 taxes en sus soit autorisée afin de redessiner le site web.

9.

VOIRIE

9.1

#139-1212

Rapport de l'inspecteur à la voirie

Proposé par conseiller Horne

appuyé par conseiller Tuer et résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur à la voirie soit approuvé.

9.2

#140-1212

Changement du nom d'une section du chemin
Brown (Old)

ATTENDU QU'une demande a été reçue afin de changer le nom d'une section du chemin Brown pour des raisons d'urgence & de sécurité;

ATTENDU QUE cette section du chemin Brown a une longueur approximative de 150 mètres et est indiquée sur la matrice ci-jointe;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Horne
appuyé par conseillère McBrine &
résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest appui le changement du nom d'une section de chemin Brown (Old) à chemin Wellington et QUE la commission de toponymie soit avisée en conséquence.

10.

INCENDIE

10.1

Il y avait 2 interventions pour les mois d'octobre & novembre 2012 pour un coût total de \$4,280.00.

11.

VARIA

La réforme cadastrale commence à Bolton-Ouest en 2013. Le Ministère des Ressources naturelles du Québec a expédié un avis d'intention à un certain nombre de propriétaires et invite les propriétaires à collaborer. Les propriétaires peuvent communiquer avec le Ministère aux heures d'ouverture et aux numéros de téléphone suivants :

De 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Région de Québec : 418-627-8600

Partout ailleurs au Québec : 1-888-733-3720 (sans frais)

La réunion du conseil du mois de janvier 2103 aura lieu le lundi 14 janvier 2013 à 19h30.

12.

COMPTES A PAYER

Solde bancaire au 31.10.12	\$ 109,651.78
Dépenses novembre 2012	73,206.19
Dépôts novembre 2012	41,568.84
Solde bancaire au 30.11.12	\$ 78,014.43 +
CPG \$573,999.34 + CPG \$147,134.27 (fonds de parcs & terrain de jeux)	

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie que la municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les comptes des mois de novembre/décembre 2012 au montant de \$107,793.54.

#141-1212

Paiement des comptes

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois de novembre/décembre 2012 au montant de \$107,793.54 soient payés.

Proposé par conseiller Briggs que la réunion se termine à 20h35.

Adopté

Carrol Kralik
Secrétaire-trésorière

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 14 JANVIER 2013 À 19H30. Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il est adopté et signé à une séance du conseil subséquente.